

PUNITIONS PHYSIQUES, HUMILIANTES ET DISCIPLINE POSITIVE.

Les punitions physiques et humiliantes faites aux enfants sont l'une des formes de violence les plus courantes. Elles sont souvent acceptées par les adultes comme étant une méthode indiquée pour éduquer et discipliner les enfants à l'école, à la maison et dans d'autres situations ou institutions.

Ce sont les seules méthodes de discipline que les adultes semblent connaître et très peu d'entre eux-ci connaissent les liens complexes entre les relations de pouvoir, violence et abus. Pour beaucoup, la punition ne constitue pas une violence. Et pourtant...

Pour quels comportements les enfants sont –ils punis ?

Quels sont les impacts des punitions sur l'enfant ?

Telles sont les interrogations essentielles auxquelles nous allons tenter de répondre dans les lignes qui suivent.

I- Définitions des concepts

I.1. punition

Selon l'UNESCO, La punition est une action (pénalité) qui est imposée sur une personne qui a enfreint une règle ou démontré un comportement inapproprié. La punition vise à contrôler le comportement par des moyens négatifs.

Peine infligée pour une faute, la punition scolaire est le renforcement négatif exercé sur les élèves dont le but est de réduire ou de supprimer le comportement jugé nuisible par le personnel enseignant.

Les punitions scolaires sont données par le personnel éducatif, elles ont un caractère informel et ne sont pas consignées dans le dossier scolaire.

I.2. Violence

La violence est « l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, quelqu'un d'autre, un groupe ou une communauté qui a comme résultat probable la privation, la blessure, le mal développement ou la mort».

Emploi de la force brutale pour contraindre ; imposer quelque chose à quelqu'un par la force ou l'intimidation, la violence peut être physique, psychologique ou sexuelle.

II. LES DIFFERENTS TYPES DE PUNITION

II.1. Les punitions physiques

Ce sont l'ensemble des mesures, actions qui visent à infliger une douleur physique (corporelle) à l'élève. Exemple : Frapper un enfant avec la main ou un objet (chicotte, fouet, ceinture, baston, chaussure etc.), donner des coups de pied, le secouer, le pincer, lui tirer les cheveux, le forcer à rester dans une position non confortable ou indigne (torture), le soumettre à des exercices physiques excessifs, le brûler ou lui infliger des châtiments corporels, flagellation, gifle, fessées, les 4 gaillards...

II.2. Les punitions humiliantes

Il s'agit de toute action qui vise à abuser verbalement, ridiculiser, frustrer, isoler ou ignorer un enfant. Ce type de punition est souvent psychologique. Exemple : insulter un enfant, se moquer de lui, la retenue ou la colle, le collier, les mesures vexatoires (dans le but de faire honte ; la faute commise est présentée aux parents et aux élèves...).

Notons que certaines punitions physiques peuvent aussi dans certains cas devenir humiliantes.

III. LES FONDEMENTS DES MAUVAIS COMPORTEMENTS DES ENFANTS

Diverses raisons peuvent expliquer le « mauvais comportement des enfants » ; on peut retenir :

- le travail est trop facile ou trop difficile pour l'enfant, dans ce cas il se rebiffe ou plaisante face à l'activité qui lui est proposée ;
- le travail n'est pas intéressant et l'enfant s'ennuie : l'attention de l'enfant est liée à sa motivation, si l'activité n'est pas attrayante l'enfant ne trouvera aucun plaisir à fournir l'effort qui est lui demandé ;
- les méthodes d'enseignement ne sont pas adaptées au style d'apprentissage de l'enfant : les méthodes traditionnelles n'impliquent pas l'enfant dans l'élaboration du savoir, il ne se sentira donc pas concerné par ce qui est en train d'être fait ;
- les attentes et règles d'exécution de la tâche ne sont pas claires ou sont irréalistes : des consignes imprécises et floues ne déclenchent pas la participation de l'enfant, or l'oisiveté est la mère de tous les vices ;
- l'enfant a très peu confiance en lui parce qu'il a été infantilisé ou traité de bon à rien tout le temps ;

- l'enfant a des difficultés à communiquer ou à établir des liens avec son entourage s'il est animé par un complexe d'infériorité ;
- L'absence ou la méconnaissance d'un code de conduite ou d'un règlement intérieur et l'absence d'un consensus clair peuvent aussi influencer le rendement de l'enfant tout comme le non-respect de l'équité genre fille-garçon.

IV. L'IMPACT DES PUNITIONS

IV.1. Les fondements de l'utilisation des punitions

La plupart des parents, des enseignants sont animés d'un désir sincère d'agir pour le bien de l'enfant. Mais leurs motivations inconscientes leur échappent presque toujours. Les adultes réagissent impulsivement et trop souvent négativement. Trois raisons font de la punition l'arme secrète et toute-puissante des adultes face aux comportements ou attitudes indésirables des enfants.

-La première, c'est souvent parce qu'ils ne connaissent pas d'autres recours. Nous verrons un peu plus loin des alternatives à la punition traditionnelle.

-La seconde, plus subtile, rejoint l'agressivité même des adultes qui ont des difficultés à se maîtriser. Ils exercent ainsi un pouvoir, mais sur un être plus faible. D'ailleurs, la plupart des adultes cessent d'utiliser ces méthodes dès que l'enfant atteint la taille, la force ou la capacité de riposter.

-La troisième raison est l'efficacité provisoire, très temporaire en réalité, des méthodes punitives, sans tenir compte évidemment des cicatrices qu'elles ne manquent pas de laisser et de l'endurcissement qu'elles ne manquent pas non plus de provoquer.

Certains enseignants pensent inconsciemment que les bêtises que font leurs élèves sont dirigées contre eux. Ils ignorent que celles-ci sont corollaires de la croissance psychologique des enfants. C'est donc la méconnaissance globale de l'enfant qui justifie le recours aux punitions.

IV.2. Les impacts physiques des punitions

Les punitions physiques ont des conséquences graves sur l'intégrité et le développement physiques de l'enfant :

- violation de l'intégrité physique, cas de maltraitance, abus et exploitation ;
- effets néfastes sur le développement physique des enfants ; maltraitances physiques ;
- les blessures et traces sur le corps des enfants : les stigmates ;

- la mort dans des cas extrêmes ;
- s'il se rend compte que la bêtise n'était pas à la hauteur de la sanction reçue, cela le poussera dans certains cas à se révolter et à s'entêter.

IV.3. Les impacts psychologiques des punitions

- Violation de la dignité humaine de l'enfant, négligence ;
- effets néfastes sur le développement social, émotionnel ;
- traumatisme et manque d'estime de soi chez les enfants ;
- développement de la peur provoquée par les châtiments corporels ;
- développement de l'égoïsme et de l'individualisme ;
- manque d'assurance, de confiance et autarcie ;
- mauvais résultats scolaires et abandons, difficultés de communication ;
- étouffement de la personnalité et développement d'un esprit infantile, humiliation et honte ;
- dépendance intellectuelle et affective vis à vis de l'enseignant ;
- faiblesse de la motivation des élèves ;
- développement des tensions entre enseignant et enseigné ;
- plus l'enfant est puni souvent et violemment, plus il risque de devenir agressif ou de souffrir de problèmes mentaux.

CONCLUSION

Les punitions physiques et humiliantes sont des cas de violence à l'école. Leurs conséquences et impacts sur les enfants sont considérables, notamment au niveau psychologique.

L'utilisation des punitions comme moyen pour corriger un mauvais comportement est une manière de montrer à l'enfant que la violence est le moyen de règlement de conflit et de cette façon, l'enseignant perpétue le cycle de la violence.

Les enfants sont protégés de tous les cas de violence par la convention de l'ONU des droits de l'enfant. Le maître se doit d'avoir une idée claire des impacts des punitions afin d'y renoncer. Mais renoncer à la punition au profit de quoi ?

LES ALTERNATIVES AUX PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES

Les punitions physiques et humiliantes font partie de la vaste question qui concerne la violence et l'éducation. Il est important de briser ce cycle de la violence et de proposer des méthodes de disciplines positives aux parents, enseignants, tuteurs, etc....

I. DEFINITION DES CONCEPTS

I.1. La discipline

La discipline est l'acte d'enseigner ou de former une personne à suivre des règles ou à adopter un comportement dans l'immédiat ou sur le long terme ».

I.2. La discipline positive

C'est une méthode pour réduire le mauvais comportement en récompensant le comportement positif. La discipline positive est basée sur le principe que le comportement qui est récompensé est le comportement qui sera répété.

II. LES ETAPES DU PROCESSUS DE LA DISCIPLINE POSITIVE

Si la punition constitue un seul acte ; la discipline positive est un processus en 4 étapes clés :

- 1. Un comportement approprié** : exemple : « silence en classe s'il vous plaît ».
- 2. Des raisons claires** : « nous allons commencer la leçon de mathématiques et tout le monde doit écouter attentivement ».
- 3. Compréhension assurée** : « est-ce que vous comprenez pourquoi il est important de garder le silence pendant la leçon ? »
- 4. Comportement correct renforcé** : exemple : une récompense, une reconnaissance, un encouragement.

La clé, c'est d'encourager l'enfant à se sentir membre d'une équipe gagnante et reconnaître/récompenser les différents élèves en tant que membres de cette équipe.

III. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA DISCIPLINE POSITIVE

III.1. Les 7 principes directeurs

La discipline positive repose sur des principes ; elle permet donc :

- respect des droits et de la dignité de l'enfant ;
- développement de la maîtrise de soi, de la personnalité et d'un comportement acceptable en société ;
- promotion de la participation de l'enfant ;
- respect des besoins de l'enfant conformément à son stade de développement ;

- respect de la motivation et des opinions de l'enfant ;
- adoption d'une approche équitable et juste ;
- promotion de la solidarité.

III.2. La règle des 3 R

Si les conséquences de nos actions sont bonnes, nous sommes plus susceptibles de répéter ces actions ; si les conséquences sont mauvaises nous sommes moins susceptibles de les refaire. Le maître doit aider l'élève à comprendre qu'il y a des conséquences logiques pour différents types de comportements.

La règle des « 3R » implique que la conséquence d'un mauvais comportement doit être (en **relation** avec le comportement en question, **respectueuse** de la dignité de l'enfant, **raisonnable**, c'est à dire conforme au bon sens).

IV. LES APPORTS DE LA DISCIPLINE POSITIVE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Sur le développement global de l'enfant, la discipline positive a des avantages réels qui prennent en compte les 4 champs du développement de l'enfant.

IV.1. Le développement physique

Il est relatif à la santé, au développement du cerveau, au développement biologique et des capacités motrices. En évitant à l'enfant des punitions, sa croissance physique se déroule dans de bonnes conditions.

IV.2. Le développement émotionnel

Création de liens affectifs, estime de soi, amour propre, confiance et identité ; le développement émotionnel forme la base du reste du processus car toutes les informations reçues et intériorisées par l'enfant se font à travers des personnes avec lesquelles il a des relations d'attachement et avec qui il apprend au cours de son développement. Les comportements de ces personnes fournissent des modèles à suivre pour le développement cognitif et social de l'enfant.

IV.3. Le développement cognitif

Il est lié au langage, à l'intelligence, à la pensée, à la solution aux problèmes, aux capacités analytiques. En effet, la discipline positive permet à l'enfant de participer aux activités scolaires et donc de développer son potentiel intellectuel.

IV.4. Le développement social

Il porte sur la communication, la formation de relations, les attitudes, l'intégration social, compréhension des normes social d'éthique et de morale, les limites et règles, la capacité de résolution de conflits. L'enfant n'ayant plus peur de s'exprimer devient acteur du processus enseignement/apprentissage/évaluation.

V. LA PRATIQUE DE LA DISCIPLINE POSITIVE (implications pédagogiques)

Le maître se doit donc d'appliquer la discipline positive dans sa classe et partout ailleurs, pour réussir ce pari ; il doit mettre en place un leadership et quelques astuces.

V.1. Le leadership du maître

- accorder des choix aux apprenants ;
- accorder de l'attention de façon constructive à ceux qui le demandent ou en ont besoin ;
- établir des règles de base avec la participation active des enfants ;
- être un modèle, dans les actions et l'expression ;
- prendre le temps de connaître les élèves et de développer de bonnes relations avec eux ;
- être inclusif et combattre la discrimination, favoriser la tolérance et l'acceptation de la différence ;
- donner des responsabilités aux apprenants ;
- rédiger avec les élèves un code de bonne conduite.

V.2. Les astuces de la discipline positive

- Communiquer clairement vos attentes aux élèves et établir des règles de fonctionnement avec eux ;
- signaler /reconnaître tout comportement positif ;
- réorienter le mauvais comportement de façon positive ;
- présenter des options et encourager la prise de décision chez les élèves ;
- reconnaître l'effort fourni, pas seulement le résultat ;
- utiliser le langage corporel (sourire, hocher la tête, regarder directement l'élève) ;
- se joindre aux élèves par moments, surtout les plus petits ;
- restructurer l'environnement de façon à créer un espace de travail agréable tout en éloignant les possibles distractions ;
- établir une relation respectueuse avec les élèves et chercher à les connaître ;
- Donner/montrer toujours le bon comportement.

CONCLUSION

Les punitions physiques et humiliantes peuvent et doivent être remplacées par les techniques de la discipline positive. C'est une approche qui tient compte des pratiques et principes du développement de l'enfant.

C'est essentiel aux approches d'enseignement et d'éducation qui sont participatives, inclusives et centrées sur l'enfant. Cette approche est centrée sur les principes de respect et de responsabilité.

Elle encourage les adultes à développer une empathie avec le point de vue de l'enfant au lieu de simplement chercher à imposer leurs perspectives par la violence.

La discipline positive est participative. Les règles s'établissent mutuellement et on cherche à trouver des solutions durables aux différends et aux conflits.

Quelques exemples d'alternatives

COMPORTEMENTS PUNIS	PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES INFLIGÉES	ALTERNATIVES A CES PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES
Bavardages récurrents	chicotte	Le maître doit réclamer le silence en observant un moment de silence, en baissant la voix ou en parlant rapidement pour attirer l'attention des élèves
Usage des langues locales en classe	Chicotte, pieds au mur, pompes	Le maître doit opposer deux interlocuteurs parlant des langues différentes, faire traduire en français à l'enfant ce qu'il a dit en langue locale, le maître parle sa langue locale à l'enfant pour lui faire comprendre que tous doivent parler le français pour se faire comprendre
Enfants insoumis, Impolitesse, irrespect	Mise à genoux, chicotte	Convoquer les parents pour en discuter
Tricherie	Tabourets, chaises, pompes, mise à genoux	Ecarter la source de tricherie en retirant les cahiers, déplacer l'enfant qui triche
Retards répétés	Retenue, privation de récréation, mise à genoux	Discuter avec l'enfant pour comprendre les raisons de son retard
Vols	Chicotte, pieds au mur, huée	Relater un fait de cas de vol avec les conséquences
Mensonges	Genoux sur gravier avec un seau d'eau sur la tête, chicotte, taloches, pincements	Faire une leçon de morale
Mauvaises réponses aux questions posées par le maître	Chicotte, corvées	Récompenser les bons élèves par des bonbons, faire répéter la bonne réponse par celui qui a mal répondu
Exercices mal faits	Copies, chicotte, mise à genoux	Récompenser les bons élèves par des bonbons, envoyer l'élève au tableau pour la correction
Leçons non apprises	Copies, mise à genoux, chicotte, privation de récréation	Désigner l'enfant qui n'a pas appris sa leçon pour rappeler la prochaine leçon, récompenser les bons élèves
Bagarres	Chicotte, mise à genoux, privation collective de récréation	Faire une leçon de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à

		son camarade et à toute la classe
Les insultes entre les enfants	Chicotte, pincement, mise à genoux	Faire une leçon de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe
La turbulence des élèves	Isolement, mise à genoux, chicotte	Responsabiliser l'enfant pour maintenir l'ordre, la mise en rang de ses camarades, faire une leçon de morale

Différences entre discipline positive et discipline traditionnelle

Discipline positive	Discipline traditionnelle
N'utilise aucune forme de violence ni physique ni humiliante	Est une forme de violence physique ou humiliante
Met en cause les actions, pas la personne	Met en cause la dignité de la personne, pas l'action
Permet à l'enfant d'apprendre qu'il y a des alternatives au mauvais comportement	Punit les mauvais comportements sans présenter des alternatives
Une action directement liée et proportionnelle au comportement en question afin de favoriser l'apprentissage de l'enfant	Une action pas directement liée ni forcément proportionnelle au comportement en question. Suscite la peur et l'obligation d'obéir chez l'enfant
Jamais imposée	Basée sur un abus de pouvoir
Réfléchie et planifiée	Rapide et facile, ne requiert pas la réflexion
Les enfants participent le plus possible et sont informés des normes/règles à observer et des conséquences pour les infractions	Les enfants ne participent pas à l'élaboration des normes/ règles à observer, ils n'ont pas souvent conscience des conséquences liées aux infractions

Comporte des approches de discipline non violentes	Apprend aux enfants que ceux qui les aiment peuvent leur faire du mal et que ceux qui possèdent le pouvoir et l'autorité sont susceptibles d'en abuser
Reconnaît et récompense les bons comportements	Réagit aux mauvais comportements avec sévérité
Respecte la dignité de l'enfant et choisit des méthodes appropriées à son stade de développement	Ne respecte pas la dignité ou l'intégrité physique de l'enfant. Pas forcément en conformité avec les capacités mentales ou physiques de l'enfant
Permet aux enfants d'apprendre qu'il y a des conséquences logiques pour un mauvais comportement	Impose des conséquences pas nécessairement liées au mauvais comportement en question
Apprend aux enfants à intérioriser les notions d'auto discipline	Apprend aux enfants qu'on doit seulement bien se comporter si on craint d'être puni
Ecoute les enfants et présente des modèles de bon comportement à suivre	Réprimande constamment pour toute infraction
Utilise les erreurs comme opportunités d'apprentissage	Punit les erreurs sans fournir des explications
Les enfants participent au processus d'élaboration des règles et comprennent leur bien fondé	Oblige les enfants à suivre toute sorte de règles ou commandes illogiques<<Parce que c'est comme ça qu'on fait>>
Aide les enfants à développer leur esprit critique et leur capacité d'analyse et de résolution des problèmes	Décourage activement les questions et l'esprit d'analyse et critique
Encourage les enfants à résoudre les conflits entre eux de façon constructive	Punit les enfants quand ils font mal aux autres sans leur apprendre à mieux résoudre les conflits
Favorise la création d'un esprit d'équipe et de collaboration entre les enfants	Ne favorise pas la création d'un esprit d'équipe et peut même renforcer les divisions entre les enfants

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

Introduction

L'instituteur se situe dans la chaîne d'intervention et de décision du système éducatif, son rôle constitue le dernier barreau de l'échelle.

Mais avant d'exécuter sa tâche pédagogique, le maître devra avoir une idée claire de la planification des enseignements.

En quoi consiste cette tâche ?

I- Définition de la planification

En général : Planifier, c'est appliquer un processus qui amène à décider :

- Quoi faire ?
- Comment le faire ?
- Comment évaluer ce qui sera fait avant de le faire ?

La planification de l'enseignement/apprentissage/évaluation a un caractère prospectif : elle prend en compte la prévision, le principe de déterminisme et la programmation.

Prévision = projection de ce qui doit être entrepris ;

Principe de déterminisme = actions à entreprendre (exercices)/résultats escomptés (atteinte des objectifs) ;

Programmation = établissement d'un plan détaillé de ce qui doit être entrepris, à quel moment ?

Par qui ? Et avec quels moyens ?

II. La planification pédagogique

C'est un processus rationnel qui consiste à prévoir tous les éléments organisationnels, pédagogiques et scientifiques nécessaires pour atteindre les objectifs :

- la liste et la hiérarchisation des contenus,
- les thèmes,
- la succession des objectifs,
- les ressources pédagogiques, institutionnelles, humaines, financières, spatiales et temporelles.

❖ La planification est le premier pilier de l'acte pédagogique.

III. Les éléments à considérer dans la planification

Quatre éléments sont à considérer lors de la planification d'une situation d'apprentissage :

1. La (les) compétence (s) disciplinaire(s) et transversale(s) à développer chez les apprenants au regard de leur niveau actuel de compétence ;
2. Les différents profils des apprenants;
3. Les ressources à exploiter dans les trois temps pédagogiques (organisationnelles, matérielles, méthodologiques...)
4. L'approche (stratégies ; méthodes ; démarche...) choisie pour exploiter cette situation.

IV. Les niveaux de planification

Selon le degré de précision et de détail, on distingue trois niveaux de planification :

- *La planification annuelle* : elle définit la répartition, dans une année, des grandes divisions du programme (les compétences disciplinaires et les compétences de base, elle peut aller jusqu'à la compétence de fin cycle par exemple) et prévoit les moyens/moments d'évaluation sommative.
- *La planification intermédiaire* : elle définit, à l'intérieur d'une période de temps donnée une étape, par exemple, l'utilisation de chacune des périodes d'enseignement au regard des objectifs. Elle précise également les modalités d'évaluation formative rétroactive.
- *La planification opérationnelle* : matérialisée par ce qu'on appelle « le plan de cours », elle décrit, pour une période d'enseignement, le déroulement précis des activités d'apprentissage proposées à l'apprenant au regard des objectifs, de même que le matériel didactique employé et les instruments d'évaluation formative interactive. Elle exige la formulation des objectifs pédagogiques ou opérationnels.

V. Les principes de la planification pédagogique

- **P1** : La planification doit se faire à partir des compétences/objectifs du programme ;
- **P2** : la planification doit prévoir l'atteinte de tous les compétences/objectifs prévus pour le module concerné ;
- **P3** : toute planification (annuelle, intermédiaire, opérationnelle) doit préciser les éléments du programme concernés (objectifs et contenus), de même qu'une allocation de temps ;
- **P4** : la planification annuelle et la planification intermédiaire doivent respecter la logique et le mode d'organisation du programme ;

- **P5** : le plan de cours doit respecter la démarche d'apprentissage du programme ;
- **P6** : le plan de cours doit être formulé en termes d'activités d'apprentissage à réaliser par les apprenants, et non en termes d'activités d'enseignement à réaliser par l'enseignant ;
- **P7** : la planification doit comprendre des marges de manœuvre permettant de s'ajuster au déroulement effectif de l'apprentissage ;
- **P8** : la planification doit prévoir du temps pour l'évaluation formative et pour, s'il y a lieu, des activités de remédiation.

VI. Faire l'inventaire des ressources disponibles

Dans la salle de classe	Dans l'école	Dans la communauté
Outils pédagogiques	Expertise des personnes	Clubs
Matériel de manipulation	Intervenants	Centre communautaire de santé
Ressources technologiques	Ressources audio-visuelles	Expertise de parents
Ressources informatiques	Centres de ressources	Émissions, Radio-locale
Meubles	Logiciels	Autres

Pour une bonne planification le maître doit connaître son groupe élèves :

QUOI?

- préparer un profil de ses élèves ;
- intérêts ;
- styles d'apprentissage ;
- niveau de francisation ;
- forces et défis ;
- autres éléments pertinents...

COMMENT?

- tenir compte des élèves ;
- consulter l'enseignante ou l'enseignant de l'année précédente ;
- vérifier le dossier d'apprentissage ;
- discuter avec le groupe élèves ;
- avoir des échanges avec chaque élève ;

- observer les élèves ;
- faire remplir un questionnaire ;
- faire une évaluation diagnostique ;
- autres..

NB :

1- on peut planifier son action pédagogique à long terme en fonction des éléments de programmation, des ressources et du profil de son groupe d'élèves afin de :

- cibler le(s) défi(s) à relever ;
- identifier ses actions (objectifs personnels) ;
- définir les moyens ;
- faire le lien avec son plan de croissance professionnelle et personnelle ;
- élaborer une vue d'ensemble de l'année.

2- il est possible de faire des retours périodiques sur son action pédagogique pour identifier les prochaines étapes et ajuster sa planification selon les besoins identifiés. Ceci renvoie à une planification lointaine.

3- on peut élaborer une planification à court terme en tenant compte des sept éléments suivants :

N°	Eléments	Définition
01	La problématique ou le sujet	À toutes les étapes du scénario d'apprentissage, les stratégies d'enseignement doivent tenir compte de la variété des antécédents, des intérêts et des styles d'apprentissage des élèves pour assurer leur progrès.
02	Le projet authentique	C'est la modification du contenu, et/ou du processus, et/ou du produit, et/ou de l'évaluation qui permet de répondre aux besoins particuliers des élèves.
03	Les scénarios d'apprentissage	Ce sont les étapes à suivre pour réaliser le projet authentique. Chaque scénario d'apprentissage comprend les éléments suivants : I) mise en situation : l'élément déclencheur, le rappel des connaissances antérieures et l'intention de la tâche II) expérimentation/manipulation : réalisation de la tâche, essais et erreurs, développement de stratégies III) objectivation/évaluation : réflexion de l'élève sur ses apprentissages et réajustements nécessaires au scénario IV) réinvestissement/transfert des apprentissages : utilisation des nouvelles compétences dans des situations variées
04	Les stratégies d'enseignement	À toutes les étapes du scénario d'apprentissage, les stratégies d'enseignement doivent tenir compte de la variété des antécédents, des intérêts et des styles d'apprentissage des élèves pour assurer leur progrès
05	L'évaluation	L'évaluation de l'élève se déroule en trois temps : 1) avant l'apprentissage (diagnostique) 2) pendant l'apprentissage (formative) 3) après l'apprentissage (sommative)
06	La gestion des différences	C'est la modification du contenu, et/ou du

		processus, et/ou du produit, et/ou de l'évaluation qui permet de répondre aux besoins particuliers des élèves.
07	Les ressources	C'est tout matériel qui appuie l'apprentissage de l'élève : ressources matérielles, humaines et communautaires.

Cette planification est aussi appelée préparation à court terme.

4. Une planification peut être journalière

Suite à l'objectivation avec le groupe élèves, l'enseignante ou l'enseignant modifie/réajuste les scénarios d'apprentissage selon les besoins. L'enseignante ou l'enseignant énumère les éléments du scénario à couvrir durant la journée :

- les tâches ou situations d'apprentissage prévues ;
- les ressources nécessaires ;
- les modifications pour répondre aux besoins particuliers des élèves ;
- les stratégies d'évaluation.

Il s'agit de la préparation dite immédiate.

Conclusion

Toute planification présente un certain degré de complexité. Avec l'expérience, l'enseignante ou l'enseignant parvient à en maîtriser toutes les ficelles et à donner de la cohérence à sa démarche pédagogique.

PREPARATION D'UNE CLASSE

INTRODUCTION

« Les maîtres ne préparent plus ou préparent superficiellement leurs classes. Cette préparation reste obligatoire et elle demeure indispensable si l'on veut maîtriser son enseignement et l'assurer dans les meilleures conditions d'efficacité ».

1- Qu'est-ce que préparer une classe ?

La préparation de la classe est un élément de la fonction d'organisation. Ce terme

« Préparer la classe » peut se définir comme une prévision des différents éléments nécessaires à la transmission des connaissances aux élèves. Ces préparations exigent que le maître fasse preuve d'intelligence, d'imagination ...

« Savoir beaucoup pour enseigner peu » doit être son crédo.

2- Pourquoi faire une préparation ?

Le maître est tenu de préparer sa classe pour les raisons suivantes :

- gagner du temps ;
- éviter les balbutiements, laisser le moins de place possible à l'improvisation, à l'à peu près ;
- dominer son enseignement et l'assurer dans des meilleures conditions d'efficacité ;
- raisons administratives ;
- améliorer sa préparation, la varier, la simplifier.

3- En quoi consiste la préparation ?

Elle ne consiste pas à recopier simplement un document existant mais à prévoir ses besoins et à organiser sa stratégie pédagogique en fonction.

La préparation de la classe consiste à :

- recueillir les informations ;
- récolter le matériel ;
- définir ses objectifs ;
- déterminer les moyens appropriés (moyens méthodologiques et matériels) ;
- maîtriser les contenus proposés ;

□ prévoir un outil d'évaluation (proposer des exercices de contrôles pendant et à la fin de l'apprentissage).

4- les types de préparation

La préparation de la classe comporte deux étapes :

- La préparation lointaine ;
- La préparation immédiate.

a- La préparation lointaine

Elle consiste à :

- assembler les documents et à prévoir du matériel qui ne sont pas à notre portée immédiate ;
- recueillir des informations tirées des revues ou des personnes ressources ;
- faire la répartition annuelle et mensuelle du programme.

Remarque :

Cette forme de préparation permet au maître de mieux appréhender et de circonscrire le sujet qu'il doit enseigner, de surmonter les difficultés éventuelles. Au niveau de la répartition du programme, elle permet de prévoir les révisions et les compositions.

b- La préparation immédiate

Elle comporte deux aspects :

- La préparation mentale ;
- La préparation écrite.

❖ la préparation mentale

C'est l'effort fait par le maître pour maîtriser mentalement le contenu ou les grandes lignes de sa fiche ; cela dans le but d'éviter les hésitations et la tenue de la fiche en main pendant la prestation. Au-delà, cette préparation est une action qui permet de s'assurer de l'identification des notions et contenus à enseigner d'une part ; et d'autre part des moyens à mettre en œuvre pour réussir l'enseignement du contenu identifié.

La préparation écrite

Elle consiste à :

- élaborer sa fiche ;

- mettre à jour le cahier journal (plan de la journée ; le titre, la durée, l'objectif... de la leçon) ;
- répartir le programme.

La répartition du programme permet de prévoir ce qui sera proposé aux élèves sur une période.

Elle permet de :

- savoir où l'on va ;
- se rendre compte de la progression des leçons ;
- s'assurer d'une cohésion entre les différentes activités proposées ;
- prévoir les révisions et les compositions.

Remarque : la préparation immédiate prend également en compte :

La préparation du tableau noir : textes préalablement portés au tableau ; dessins qui illustreront les leçons de langage, croquis, les énoncés des problèmes.

Préparation des objets qui concrétiseront l'enseignement à donner.

6- Structure d'une fiche pédagogique :

Pour une meilleure réussite de l'enseignement/apprentissage/évaluation, la structure d'une fiche pédagogique se présente comme suit :

1. Vérification des pré-requis :

Définition : Un pré requis est ce qui est nécessaire à l'acquisition de la notion nouvelle.

Activité(s) : La vérification de ce(s) pré requis peut se traduire par une activité préparatoire (sensibilisation, discussion autour du sujet, observation d'un objet ou d'un document) ou de réinvestissement (rappel de ce qui a été vu ou appris précédemment).

2. Mise en situation :

Définition : Le terme est assez ouvert. Dans l'esprit des programmes, il s'agit surtout de faire en sorte qu'un problème soit posé aux enfants qui se mettront en situation de recherche. Il faut préciser les supports utilisés et le mode de travail envisagé (travail collectif, individuel, en groupes).

Activité possible : Un problème est posé aux enfants. Ils cherchent individuellement ou en groupes et formulent des hypothèses sur la résolution de ce problème. Il faut dans cette phase accepter les erreurs des élèves qui font partie de l'apprentissage.

3. Recherche, investigation, manipulation

Il s'agit pour les élèves, sous la direction du maître, de résoudre le problème de la mise en situation.

Les élèves doivent être actifs dans cette phase essentielle et doivent pouvoir s'exprimer pour indiquer ce qui a été trouvé.

Activité possible : Le maître met en commun ce qui a été proposé dans les groupes. Il fait valider certaines réponses par le groupe classe et réalise également des apports complémentaires sous forme d'explications, de présentation d'un document ou d'un support pour l'ensemble de la classe (carte, croquis, par exemple).

Une synthèse doit être faite, qui peut se traduire par un court résumé. Elle se fait par un retour sur la démarche et le résultat (action réflexive des élèves : comment-a-t-on fait ? que doit-on retenir ? qu'a-t-on appris aujourd'hui ?...)

Application

Activités de réinvestissement/Application

Définition : Il s'agit pour l'élève de s'entraîner à l'acquisition des contenus associés à la maîtrise de la compétence à travers des exercices variés permettant de cibler différents savoirs et savoir-faire qui viennent de faire l'objet de l'apprentissage. A ce titre, on peut considérer que l'on se trouve également dans une mise en situation, mais plus dirigée.

Activités :

Exercices d'entraînement et d'application classiques

Reprise d'activités de recherche à partir de nouvelles situations permettant de travailler sur les mêmes niveaux de difficulté ; productions réalisées par les élèves sur le sujet (comptes rendus, résumés..) ; activités menées avec des groupes de besoin dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

N.B. Réflexivité/ Analyse de la pratique

Cette activité est personnelle au maître. Elle lui permet d'améliorer la conduite de la même séance à d'autres occasions

Définition : La réflexivité concerne une évaluation de son travail par le maître, à la fin de la leçon qui pourrait se traduire par les questions suivantes : « L'enfant X maîtrise-t-il les savoirs et savoir-faire qui vont l'aider à manifester une compétence ? Quelles activités puis-je mettre en place pour la prochaine séquence pour qu'il réussisse mieux ? »

Conclusion

La préparation de la classe est un acte bénéfique pour l'enseignant que pour l'élève. C'est une réflexion qui nous permet de savoir :

Où l'on va ? ; Comment on y va ? ; Est-on parvenu à nos objectifs ?

La préparation de l'acte pédagogique, quelle que soit l'expérience acquise à la pratique, demeure prépondérante à l'acquisition des connaissances chez les enfants.

C'est donc assurer son enseignement que de le préparer.

Tableau récapitulatif des tâches du maître

FONCTIONS	ROLES DU MAITRE
<p data-bbox="147 355 633 384">I. FONCTION D'ORGANISATION</p> <p data-bbox="147 427 1122 512">La fonction d'organisation s'articule autour de la préparation écrite et matérielle.</p> <p data-bbox="147 759 405 788">Préparation écrite</p> <p data-bbox="147 1203 461 1232">Préparation matérielle</p>	<p data-bbox="1167 643 1547 671">Le maître doit s'assurer si :</p> <ul data-bbox="1211 695 2107 1062" style="list-style-type: none"><li data-bbox="1211 695 2107 783">✓ La fiche de préparation est claire, complète, bien structurée, facile à exploiter ;<li data-bbox="1211 807 2107 895">✓ L'objectif général et les sous objectifs sont bien formulés en termes opérationnels ;<li data-bbox="1211 919 2107 1007">✓ Les activités des élèves pour chacune des phases sont bien choisies ;<li data-bbox="1211 1031 1720 1062">✓ Le cahier journal est bien rempli. <p data-bbox="1167 1198 2136 1286">Le maître doit prévoir le matériel et s'assurer s'il est adapté, varié, et en quantité suffisante.</p> <p data-bbox="1167 1310 1693 1339">Il doit préparer et organiser le tableau</p>

II. FONCTION D'ANIMATION

Le maître doit :

- ✓ Susciter l'intérêt des élèves avant et pendant la leçon ;
- ✓ Solliciter leur participation ;
- ✓ Eviter les digressions ;
- ✓ Poser des questions adaptées et bien formulées ;
- ✓ Exploiter les réponses et les questions des élèves ;
- ✓ Veiller à la clarté et à la correction des expressions ;
- ✓ Stimuler et encourager les plus entreprenants ;
- ✓ Favoriser la communication horizontale ;
- ✓ Conseiller, guider, organiser les apprentissages ;
- ✓ Avoir un comportement opportun (voix, attitude, contact, niveau de langue correcte).

III. FONCTION D'EVALUATION

L'évaluation est importante parce qu'elle permet de vérifier la pertinence de l'objectif fixé et de mesurer l'impact de l'apprentissage de l'apprenant et apporter les remédiations en cas d'écueils.

Le maître est tenu d'évaluer. Cette évaluation se situe à 3 niveaux :

- ✓ Avant la leçon du jour : le contrôle des prés requis ;
- ✓ Pendant la leçon du jour : les contrôles partiels ;
- ✓ A la fin de la leçon : le contrôle final (qui doit être individuel et par écrit).